



D.2018.03.28.10.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 28 Mars 2018

10 - PROJETS TERRITORIALISES

10.8 - DOUBLEMENT DE LA CAPACITE LIGNE A - Station Mirail Basso Cambo : Avenant n° 1 au marché n°52M 2016 12948 M « Habillage des façades » conclu avec l'entreprise ARTEL : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François		X (M. Del Borrello)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X	X (M. André à/c du point 6)	
KELLER Bernard		X (M. Grass jusqu'au point 5.1)	X (à/c du point 6)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Aujoulat)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Trautmann)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (M. Bacou à/c du point 10)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		
SUAUD Thierry (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180328-10-8D-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.02.01.3.10 du 01 février 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 5 « Habillage des façades » relatif à la réalisation des aménagements de la station Mirail Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12948 M, d'un montant de 529 207,07 € HT, a été notifié à l'entreprise ARTEL, le 13 mars 2017, pour une durée de 15 mois.

1° - Objet de l'avenant

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- la prestation complémentaire suivante donnant lieu à la fixation d'un prix nouveau unitaire définitif conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :
 - PN 1 – plus-value pour polycarbonate résistant aux rayures – Lexan Margard incolore 5 mm :
le mètre carré : 86,37 € HT
- la modification des quantités du Détail Estimatif du marché suite à l'intégration de ce prix nouveaux.

2° - Présentation de l'avenant

I - Prestation complémentaire

Cette prestation complémentaire est relative à la couverture des deux escaliers mécaniques existants qui a été changée à l'occasion des études de projet afin d'améliorer l'isolation thermique de cette couverture et ainsi, le confort des voyageurs.

Dans la phase « conception », il a été demandé que le matériau dédié à cette couverture soit traité spécifiquement afin de résister aux rayures.

Lors de l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises, cette prescription n'a pas été intégrée. Le prix unitaire nouveau PN1 permet de rémunérer cette prestation complémentaire dans le cadre du Détail Estimatif.

II - Modification des quantités du détail estimatif du marché

La prestation complémentaire listée ci-dessus fait l'objet d'un ajustement des quantités du Détail Estimatif en intégrant ce prix unitaire nouveau définitif au Bordereau des Prix Unitaires et la quantité afférente.

Par ailleurs, il convient d'ajuster les quantités du détail estimatif du marché, hors prix nouveaux, d'une moins-value de 17 985,09 € HT.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20180403-20180328-10-8D- DE Date de télétransmission : 03/04/2018 Date de réception préfecture : 03/04/2018

III – Montant de l'avenant

L'incidence financière du présent avenant se décompose comme suit :

Total de la quantité intégré au Détail Estimatif relative au prix nouveau HT :	+ 17 472,65 €
Total ajustements des autres quantités du Détail Estimatif HT :	- 17 985,09 €
Montant HT du présent avenant :	- 512,44 €

Il convient de noter que cet avenant comprend la clause de renonciation à recours suivante :

Par le présent avenant, qui est conclu à une date où l'entreprise a une parfaite connaissance des aléas ayant affecté le chantier et du contexte d'exécution des prestations restant à effectuer, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

3° - Montant du marché

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève selon le nouveau Détail Estimatif à :

Montant de la Décomposition Globale et Forfaitaire HT :	499 970,74 €
Montant du Détail Estimatif HT :	28 723,89 €
Montant Total du marché (DPF + DE) HT :	528 694,63 €

Au regard du montant initial du marché de 529 207,07 € HT, le montant de l'avenant n°1, qui représente une diminution de 512,44 € HT, correspond à une diminution de 0,1% par rapport au montant initial du marché précité.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2016 12948 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

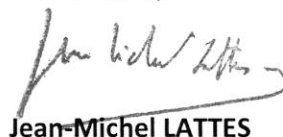
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 52M 2016 12948 M conclu avec l'entreprise ARTEL pour un montant de -512,44 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A STATION MIRAIL BASSO CAMBO

LOT N° 5 : HABILLAGE DES FACADES

AVENANT N° 1

**MARCHE N° 52M 2016 12948 M
FEVRIER 2018**

Titulaire : ARTEL



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180403-10-8D-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018

PREAMBULE

Par délibération n° 2017.02.01.3.10 du 01 février 2017, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 5 « Habillage des façades » relatif à la réalisation des aménagements de la station Mirail Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12948 M a été notifié le 13 mars 2017 pour une durée de 15 mois.

Le montant global du marché s'élève à 529 207,07 € HT.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n° 1

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- la prestation complémentaire suivante donnant lieu à la fixation d'un prix nouveau définitif conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :
 - PN 1 – plus-value pour polycarbonate résistant aux rayures – Lexan Margard incolore 5 mm :
le mètre carré : 86,37 € HT
- la modification des quantités du Détail Estimatif du marché suite à l'intégration de ce prix nouveaux.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 1

L'incidence financière du présent avenant se décompose comme suit :

Total de la quantité intégrée au Détail Estimatif relative au prix nouveau HT :	+ 17 472,65 €
Total ajustements des autres quantités du Détail Estimatif HT :	- 17 985,09 €
Montant HT du présent avenant :	- 512,44 €

ARTICLE 3 – MODIFICATION APPORTÉE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix de l'ensemble des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire reste inchangé à un montant de 499 970,74 € HT.

L'évaluation de l'ensemble des prestations, telle qu'elle résulte du Détail estimatif et du Bordereau de Prix est modifiée comme suit :

Montant initial du Détail Estimatif HT :	29 236,33 €
Diminution apportée par l'avenant n° 1 HT :	- 512,44 €
<u>Nouveau montant du Détail Estimatif HT :</u>	<u>28 723,89 €</u>

Le montant total du marché est ainsi porté à :

Montant de la Décomposition Globale et Forfaitaire HT :	499 970,74 €
Montant du Détail Estimatif HT :	<u>28 723,89 €</u>
Montant Total du marché (DPF + DE) HT :	528 694,63 €

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APORTEES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Le Bordereau de Prix Unitaires initial complété fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

ARTICLE 5 - MODIFICATIONS APORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 2 au présent avenant.

ARTICLE 6 - RENONCIATION

Par le présent avenant, qui est conclu à une date où l'entreprise a une parfaite connaissance des aléas ayant affecté le chantier et du contexte d'exécution des prestations restant à effectuer, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

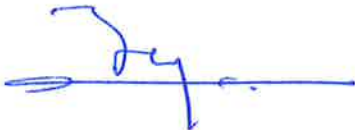
ARTICLE 7 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



ARTEL

Société Nouvelle au capital de 300.000€
386, Av. des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE
Tél. 05 62 75 97 17 - Fax 05 62 75 97 19
R.C.B. 405 287 441



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION MIRAIL BASSO CAMBO

LOT N° 5 : HABILLAGE DES FACADES

AVENANT N° 1 DETAIL ESTIMATIF

MARCHE N° 52M 2016 12948 M

FEVRIER 2018

Titulaire : ARTEL



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 30016 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180328-10-8D-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018

DESIGNATION		U	QUANT	P. U. € HT	TOTAL
2,1	MENUISERIES EXTERIEURES DE L'EXTENSION				
2.1.1	Mur rideau	m2		525,92	0,00
2.1.2	Châssis de désenfumage	U		4 375,84	0,00
	AN dans extension (2.16 m2)	U		4 378,46	0,00
	EX dans extension (2.16 m2)				
2.1.3	Pliages de finition	m2		235,38	0,00
	Pliage haut extérieur	m2		182,33	0,00
	Pliage haut intérieur	m2		235,38	0,00
	Pliage bas				
	Sous-total 2.1 HT				0,00
2,2	RENOVATION DES ESCALATORS				
2.2.2.2	Mise en peinture	m2	12,00	54,25	651,00
2.2.3	Plaques en polycarbonate	m2	10,00	136,17	1 361,70
2.2.4	Profilé en U	ml	5,00	116,34	581,70
2.2.5	Couverture isolante en panneaux d'Aluminium cintrés	m2	10,00	383,72	3 837,20
	Sous-total 2.2 HT				6 431,60
2,3	ENVELOPPE ESCALIERS DE SECOURS				
	Bardage	m2	6	301,38	1 808,28
	Tôle ajourée	m2	6	109,75	658,50
	Profil périphérique bas	ml	3	36,60	109,80
	Profil périphérique haut	ml	3	36,60	109,80
	Sous-total 2.3 HT				2 686,38
2,4	HABILLAGE EN IMPOSTE DES FACADES DE QUAIS				
	Ossature	m2	3	71,97	215,91
	Panneaux thermolaqués	m2	3	104,98	314,94
	Sous-total 2.4 HT				530,85
2,5	ECRANS DE CANTONNEMENT				
	Ossature et habillage placoplâtre hydro	ml	3	117,70	353,10
	Système Pyroswiss (ou similaire) retombée 1.00 m	ml	3	303,22	909,66
	Sous-total 2.5 HT				1 262,76
2,6	HABILLAGE DES PIGNONS				
	Habillage des pignons	m2	1	339,65	339,65
	Sous-total 2.6 HT				339,65
PN 1	Plus-value pour polycarbonate résistant aux rayures - Lexan Margard incolore 5mm	m²	86,37	202,30	17 472,65
	Sous-total 2.6 HT				17 472,65
	TOTAL HT				28 723,89
	TVA 20 %				
	TOTAL TTC				

ARTEL
Société Nouvelle au capital de 300.000€
386, Av. des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE
Tél. 05 62 75 97 17 - Fax 05 62 75 97 11

Réçu de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180328-10-8D-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION MIRAIL BASSO CAMBO

LOT N° 5 : HABILLAGE DES FACADES

AVENANT N° 1 BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

MARCHE N° 52M 2016 12948 M

FEVRIER 2018

Titulaire : ARTEL



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol BP 10416 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tbseo.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180328-10-8D-
DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018

DESIGNATION		U	P. U. € HT
2,1	MENUISERIES EXTERIEURES DE L'EXTENSION		
2.1.1	Mur rideau	m2	525,92
2.1.2	Châssis de désenfumage		
	AN dans extension (2.16 m2)	U	4 375,84
	EX dans extension (2.16 m2)	U	4 378,46
	AN dans existant (2.16 m2)	U	4 321,08
	EX dans existant (1.80 m2)	U	4 371,15
2.1.3	Pliages de finition		
	Pilage haut extérieur	m2	235,38
	Pilage haut intérieur	m2	182,33
	Pilage bas	m2	235,38
2,2	RENOVATION DES ESCALATORS		
2.2.1	Avis de chantier	ens	5 592,60
2.2.2.1	Dépose de l'enveloppe	cns	11 890,98
2.2.2.2	Mise en peinture	m2	54,25
2.2.3	Plaques en polycarbonate	m2	136,17
2.2.4	Profilé en U	ml	116,34
2.2.5	Couverture isolante en panneaux d'Aluminium cintrés	m2	383,72
2.2.6	Fourniture pour maintenance	Ens	3 199,64
2.2.7	Habillage des extracteurs et ventilation basse	u	2 582,22
2,3	ENVELOPPE ESCALIERS DE SECOURS		
	Bardage	m2	301,38
	Tôle ajourée	m2	109,75
	Profil périphérique bas	ml	36,60
	Profil périphérique haut	ml	36,60
	Couverture	m2	465,01
	Solín	ml	36,60
	Points singuliers		
2,4	HABILLAGE EN IMPOSTE DES FACADES DE QUAIS		
	Ossature	m2	71,97
	Panneaux thermolaqués	m2	104,98
	Pliages verticaux (portes tympan)	m2	306,60
2,5	ECRANS DE CANTONNEMENT		
	Ossature et habillage placoplâtre hydro	ml	117,70
	Système Pyroswiss (ou similaire) retombée 1.00 m	ml	303,22
	Dépose, repose et adaptation du faux plafond	ens	1 553,88
	Points singuliers		
2,6	HABILLAGE DES PIGNONS		
	Habillage des pignons	m2	339,65
	Plans d'exécution	ens	18 252,10
	Installation de chantier, amenée	ens	-
	Sujétions particuliers de chantier	ens	-
	DOE	ens	-
	Points singuliers	ens	151,13
PN 1	Plus-value pour polycarbonate résistant aux rayures - Lexan Margard incolore 5mm	m ²	86,37